



La commune de COLOMARS

Recrute

UN ANIMATEUR D'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Temps non complet

MISSIONS DU POSTE

- Assurer l'encadrement de groupes d'enfants de 3 à 11 ans, dans le cadre d'activités périscolaires et extrascolaires,
- Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Proposer et organiser des activités novatrices et adaptées aux capacités et besoins des enfants

CONDITIONS DU POSTE

- Temps de travail annualisé, horaires établis selon un planning défini
- Déplacements et remplacements possibles sur les écoles (moyen de locomotion obligatoire) ;

CONNAISSANCES ET SAVOIR-ETRE REQUIS

- Avoir connaissance des règles de sécurité et de la réglementation du SDJES
- Connaître les caractéristiques des différents publics
- Elaborer et mettre en place des projets d'activités variés et innovants
- Faire preuve d'initiative, de dynamisme et d'adaptation
- Être à l'écoute, disponible et réactif
- Avoir le sens du travail en équipe, être créatif
- Savoir faire preuve de discrétion professionnelle

REMUNERATION

Rémunération selon la grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale.

QUALIFICATION

- BAFA ou équivalent
- Surveillant de baignade (facultatif)

RENSEIGNEMENTS

Ressources Humaines : 04 92 15 18 50 – compta-rh@colomars.fr

Les candidatures sont à adresser par mail à mairie@colomars.fr
ou

Par courrier à Madame le Maire
3, rue Etienne Curti - 06670 COLOMARS